ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Persécution des Rohingyas en Birmanie

Question écrite n° 1383

Texte de la question

M. Brahim Hammouche attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation dramatique vécue par les Rohingyas, minorité musulmane de l'ouest de la Birmanie et considérée à juste titre par l'Onu comme étant « l'une des plus persécutées au monde ». En effet, ce peuple a subi les répressions de 1978 et de 1991-1992 ainsi que les violences intercommunautaires de 2012 et 2015 qui l'ont conduit à plusieurs exodes et ce, devant le regard impuissant et parfois même indifférent de la communauté internationale ! À la fin de l'été 2017, la situation des Rohingyas s'est encore considérablement aggravée, suite aux émeutes qui se sont déroulées aux postes-frontières pour tenter de reprendre, armes à la main, leur destin en main. L'armée birmane, aidée des milices bouddhistes locales, a sonné en effet l'hallali qui a conduit à des tueries, viols et incendies contre cette population. Des centaines de milliers de pauvres gens parmi lesquels des femmes, des enfants et des vieillards, sans eau ni nourriture, ont été contraints de fuir au Bengladesh pour tenter d'y trouver asile dans des camps de misère déjà surpeuplés. Le Secrétaire général de l'Onu a d'ailleurs parlé de « nettoyage ethnique » en évoquant cette tragédie humaine. Membre fondateur de l'Onu en 1945, la France qui occupe un rôle moteur sur des sujets aussi cruciaux que celui du respect des droits de l'Homme, ne peut pas rester indifférente à ce massacre. Il est de son devoir de mettre fin avec les autres États membres de l'Onu à l'exaction contre cette population. Aussi, il lui demande si des mesures exceptionnelles répondant à la situation tragique de cette minorité musulmane, rejetée de Birmanie depuis plus de 40 ans, vont être prises dans les prochaines semaines par le Gouvernement français à l'échelle internationale.

Texte de la réponse

La situation dans l'Etat de l'Arakan est particulièrement grave et a conduit le Président de la République à dénoncer à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies un nettoyage ethnique. Depuis le 25 août dernier, ce sont plus de 500 000 Rohingyas, dont 60 % d'enfants, qui ont fui l'Etat de l'Arakan pour se réfugier au Bangladesh. Comme le Président de la République l'a annoncé devant l'Assemblée générale des Nations unies, la France a pris l'initiative au Conseil de sécurité, avec ses partenaires, pour qu'une réponse collective de la communauté internationale soit apportée au drame que vivent les Rohingyas. La France organisera, pendant sa présidence du Conseil de sécurité (octobre 2017), une réunion ouverte à des personnalités de la société civile afin de mobiliser le Conseil et de déterminer les moyens d'agir. L'urgence est à la cessation des opérations militaires, au rétablissement d'un accès humanitaire sûr et sans entrave et au retour volontaire des personnes déplacées. Un processus politique pour traiter les causes de ce cycle de violences ainsi qu'une action résolue pour lutter contre l'impunité sont par ailleurs indispensables. Ce processus doit passer par la mise en œuvre des recommandations de la commission consultative pour l'État de l'Arakan présidée par M. Kofi Annan. Le gouvernement civil birman s'y est engagé et la France l'encourage à agir en ce sens et à coopérer avec les Nations unies, y compris avec la mission d'établissement des faits pour faire toute la lumière sur les exactions subies par les populations civiles. Sur le plan humanitaire, les besoins sont considérables, en particulier au Bangladesh, qui accueille désormais plus de 700 000 réfugiés Rohingya, avec des ressources limitées. La France a d'ores et déjà renforcé son aide aux populations Rohingyas, au Bangladesh et en Birmanie, qui s'élève

à 2,3 M€ pour cette année. Pour sa part, la Commission européenne vient d'annoncer 3 M€ supplémentaires pour les Rohingyas, portant l'aide humanitaire de l'UE à 15 M€ en 2017.

Données clés

Auteur : M. Brahim Hammouche
Circonscription : Moselle (8e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 1383
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères
Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 26 septembre 2017, page 4524
Réponse publiée au JO le : 24 octobre 2017, page 5152